



MASTER CLASS

FORMATION AFFAIRES PUBLIQUES

PROGRAMME 1^{er} semestre 2019



SÉANCE PUBLIQUE
Conseil en affaires publiques
et relations institutionnelles

FAIRE EVOLUER ET PROGRESSER SES METHODES DE REPRESENTATION D'INTERETS

Public visé

SEANCE PUBLIQUE met en place un **programme de formation qui s'adresse à tous les représentants d'intérêts** qui veulent partager leurs expériences avec d'autres professionnels et réfléchir de façon collective aux méthodes les plus adaptées.

Objectifs pédagogiques et pré-requis

Dans cette période de profonde transformation en France, le **dialogue entre décideurs publics et privés évolue à tous les stades de la décision publique** et les représentants d'intérêts doivent le prendre en compte.

Le nouveau programme que SEANCE PUBLIQUE propose est composé de **modules indépendants les uns des autres mais complémentaires** pour ceux qui veulent le suivre au complet et ne nécessite pas de prérequis.

Animation et moyens pédagogiques

Le principe de la formation est totalement **collaboratif**.

Des directeurs et consultants seniors de SEANCE PUBLIQUE animent les séquences, présentent et analysent des études de cas proches de ce qu'ils ont pu gérer.

Ce programme est **réalisé à partir de l'expérience quotidienne de SEANCE PUBLIQUE**, cabinet de conseil en affaires publiques, des méthodes mises en œuvre et de l'analyse sur cette dernière année des réussites et difficultés.



Programme 2019

Vendredi 25 janvier 2019

Préparer une stratégie de développement dans les territoires

- **Analyse du fonctionnement des collectivités**
 - Compétence et projets
 - Débats nationaux/ locaux
- **Ancrage territorial et enjeux nouveaux des territoires**
 - Entreprises & territoires: quels liens et méthodes efficaces ?
 - Les clés d'un ancrage efficace et performant
 - Comprendre le territoire
- **L'intervention en lien avec les politiques publiques locales**
 - Être présent sur les enjeux des territoires, apporter des contributions
 - Les liens avec les fonds européens
- **Développement local et anticipation des marchés publics**
 - Bonnes pratiques

Vendredi 15 février 2019

Ingénierie des affaires publiques et préparation de la déclaration HATVP

- **Management et Ingénierie**
 - Management et organisation des affaires publiques
 - Evaluation : réflexion sur les indicateurs métier
 - Outils : plateformes de veille, open data
- **Obligations Légales**
 - Loi SAPIN 2, HATVP et reporting
 - RSE et entreprise responsable : quelles voies de progrès pour les pratiques de lobbying
 - RGPD et relations institutionnelles

Vendredi 12 avril 2019

Construire une stratégie de Relations institutionnelles et un plan d'actions

- **Objectif et analyse**
 - Valider ses objectifs et enjeux
 - Risques et opportunités, perceptions de l'opinion et préoccupations publiques
- **Parties prenantes, stratégie d'alliés, cartographies**
- **Positionnement et argumentaires**
- **Stratégie institutionnelle, plaidoyer et lobbying**
 - Construire un plan d'action et anticiper la crise
 - Les méthodes de dialogue avec les parties prenantes

Vendredi 24 mai 2019

Agir efficacement au Parlement

- **Analyser le fonctionnement du travail législatif : Assemblée nationale, Sénat et CESE**
 - Analyse des évolutions
- **Engager un travail de dialogue en amont des débats parlementaires**
 - Méthodes d'un travail préalable efficace
 - Les rencontres de travail avec des parlementaires
- **Préparer et mener une intervention législative**
 - Faire et ne pas faire
- **Prendre en compte la dimension locale du parlementaire**

Vendredi 21 juin 2019

Développer des expérimentations

- **Démarches d'expérimentations et de différenciations des territoires**
 - Les initiatives du Gouvernement en lien avec des territoires
 - Les objectifs des collectivités et la recherche de partenariat
- **Construire une offre territoriale**
 - Le rôle d'une entreprise dans les territoires, en lien avec les collectivités
 - Identification des pistes d'expérimentation et de différenciation
- **Lancer une expérimentation**
 - Stratégie d'approche pour proposer une idée nouvelle, un projet cohérent
 - Les enjeux juridiques et techniques

Formation en présentiel

Lieu SEANCE PUBLIQUE – 2-4 rue Saint-Simon 75007

MASTER CLASS AFFAIRES PUBLIQUES

FAIRE EVOLUER ET PROGRESSER SES METHODES DE REPRESENTATION D'INTERETS

Jour 1
Préparer une stratégie de développement dans les territoires

Je m'inscris à la formation
du vendredi 25 janvier 2019

Jour 2
Ingénierie des affaires publiques et préparation de la déclaration HATVP

Je m'inscris à la formation
du vendredi 15 février 2019

Jour 3
Construire une stratégie de Relations institutionnelles et un plan d'actions

Je m'inscris à la formation
du vendredi 12 avril 2019

Jour 4
Agir efficacement au Parlement

Je m'inscris à la formation
du vendredi 24 mai 2019

Jour 5
Développer des expérimentations

Je m'inscris à la formation
du vendredi 24 mai 2019

Prix d'une journée de formation (déjeuner et livrable compris) : 1 100 € HT pour une journée
Offre : 5 000 € HT pour une inscription à l'intégralité des 5 journées de formation

COORDONNEES

NOM : _____ PRÉNOM : _____

FONCTION : _____

TÉLÉPHONE : _____ MAIL : _____

SOCIÉTÉ : _____

- Je m'inscris à journée(s) de formation, soit x 1 100 € HT, soit € HT
- Je m'inscris à 5 journées de formation, soit 5 000 € HT

Les formations ont lieu sur une journée (09h00-17h00) chez SEANCE PUBLIQUE. Le déjeuner est un moment d'échange et de partage entre les participants.

Lieu de la formation: 2-4 RUE DE SAINT-SIMON | PARIS (VIIÈME)

CONTACT INSCRIPTION : Clément MORILLION - Tel : 01 45 44 50 95 | cmorillion@seance-publique.com

Numéro d'agrément d'organisme de formation : 11755756075

Notre engagement

SÉANCE PUBLIQUE s'engage à déployer des **formations de qualité** appuyées sur les critères suivants :

- L'**identification des objectifs** de la formation
 - L'**adaptation de la formation** à ces objectifs et au public de professionnels
 - L'**adaptation des outils et modalités pédagogiques** en fonction des objectifs
 - La **mise en œuvre de dispositifs d'évaluation**
 - La **prise en compte des appréciations** rendues par les professionnels
 - La **qualification professionnelle des intervenants** par rapport aux enjeux traités
- Lors de la session, chaque **module de type magistral peut être évalué de manière formative** (quizz, questions/réponses,) et les **modules interactifs** viennent rythmer la session et l'apprentissage (brainstorming, mises en situations, etc.)
Un **certificat** est remis à l'issue des séances.



SEANCE PUBLIQUE a un **agrément formation** et est référencé **Datadock** (N° de déclaration d'activité : 11755756075).

Chaque financeur peut inscrire ces formations dans son catalogue de référence selon ses propres modalités. Des formations intra-entreprises sont régulièrement composées en fonction des besoins des entreprises et organisations, Tous les consultants de SEANCE PUBLIQUE assurent des formations. Ils sont inscrits sur le répertoire de la **HATVP** et s'engagent à respecter la **loi SAPIN 2**.

Chaque professionnel, en fin de formation est amené à remplir un **questionnaire de satisfaction** sur l'ensemble de la formation. Une **attestation de formation** sera remise à chaque professionnel à l'issue de la session.



SÉANCE
PUBLIQUE



CONTACT

cmorillion@seance-publique.com

2-4 rue de Saint-Simon
75007 Paris

Tél. 01 45 44 50 95

www.seance-publique.com